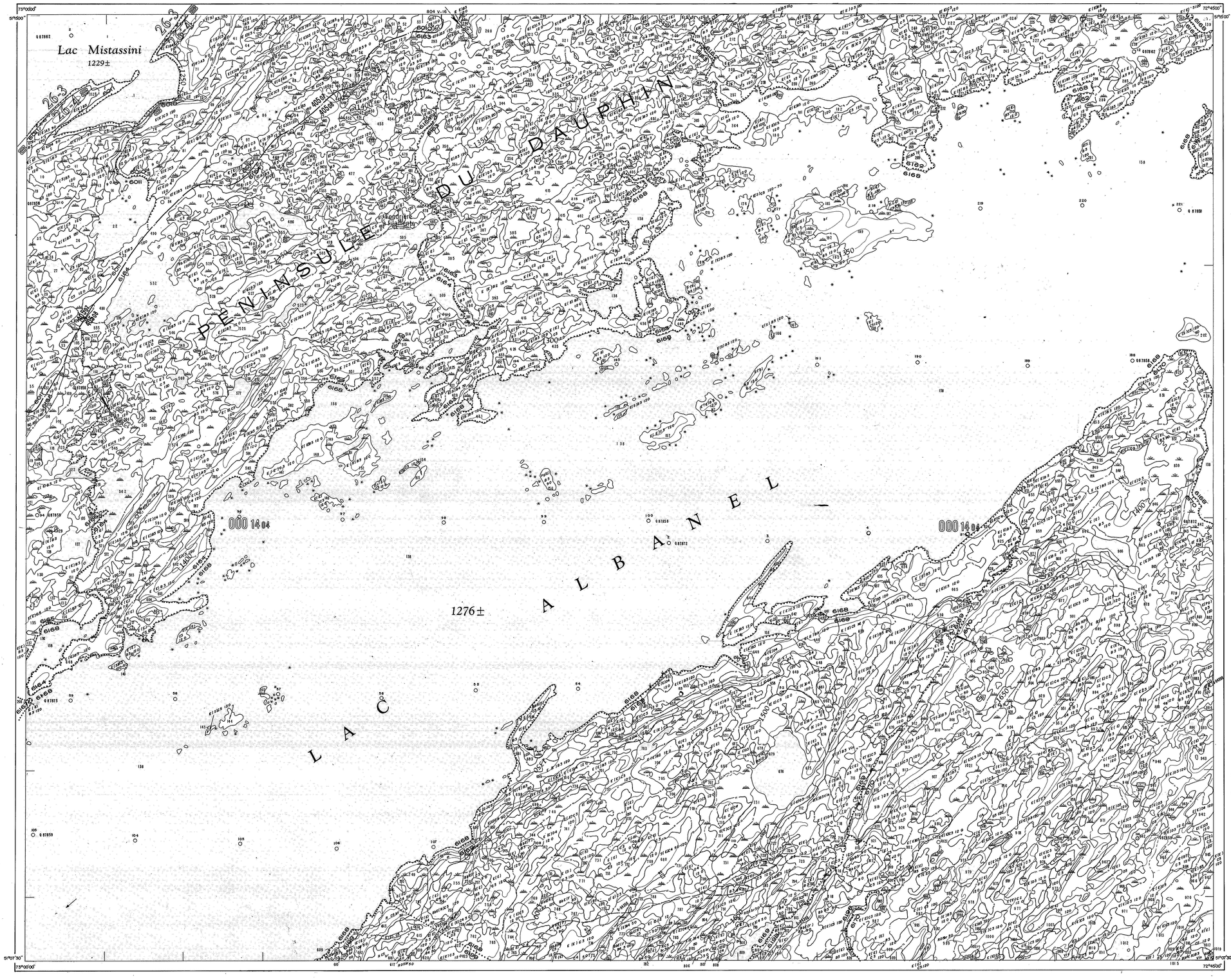

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0,5 1,0 1,5 2,0 2,5 3,0 Kilomètres

V

Cette carte provient d'un agrandissement du 1:50 000 du Ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, Ottawa.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique d'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Réseau routier primaire
— — secondaire
— — tertiaire
Voie ferrée
Voie ferrée abandonnée
Repère horizontal
Église. École. Poste
Zone urbaine, bâtiments
Cimetière
Ligne de transport d'énergie
— — — (emprise)
Ligne téléphonique
Lac, étang
Ruisseau intermittent
Barrage, chute, rapides

Ligne de faîte, bassin primaire
— — bassin secondaire
— — bassin tertiaire
Limite de tenure
— de division de recensement
— de municipalité
— de canton, de seigneurie
— de parcelle
Ligne de rang, de lots

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux	R
— — à sapin et/ou épinette blanche	R (S)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	R (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	R (PB)
— — à pin rouge	R (PR)
— — à pin gris	R (PG)
— — à thuya (cèdre)	R (C)
— — à peuplier	R (Pe)
— — à mélèze	R (Me)
Pessière	S
— — (épinette noire et/ou l'épin. rouge occupent plus de 75% de la portée-tige.)	S (E)
— — à mélèze	S (Me)
— — à peuplier	S (Pe)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	S (PB)
— — à pin rouge	S (PR)
— — à pin gris	S (PG)
— — à thuya	S (C)
— — à sapin et/ou épinette	S (S)
— — (plantation d'épinette blanche)	S (EB)
— — (plantation d'épinette noire)	S (EN)
— — (plantation d'épinette noire)	S (EN)
— — (plantation d'épinette rouge)	S (ER)
Sapinière	F
— — (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)	F (S)
— — à mélèze	F (Me)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	F (E)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	F (PB)
— — à pin rouge	F (PR)
— — à pin gris	F (PG)
— — à thuya	F (C)
— — à peuplier	F (Pe)
— — (plantation de sapin baumier)	F (SB)
Pinède à pin blanc	Pb
— — — avec pin rouge	Pb (PR)
— — — et/ou rouge (s'ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)	Pb (PR)
— — — avec thuya (cèdre)	Pb (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pb (E)
— — — avec mélèze	Pb (Me)
— — — avec pin gris	Pb (PG)
— — — avec peuplier	Pb (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pb (S)
— — — (plantation)	Pb (P)
Pinède à pin rouge	Pr
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pr (PR)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pr (E)
— — — avec mélèze	Pr (Me)
— — — avec pin gris	Pr (PG)
— — — avec peuplier	Pr (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pr (S)
— — — (plantation)	Pr (P)
Pinède à pin gris	Pg
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pg (PG)
— — — avec thuya (cèdre)	Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge	Pg (E)
— — — avec mélèze	Pg (Me)
— — — avec pin rouge	Pg (PR)
— — — avec peuplier	Pg (Pe)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche	Pg (S)
— — — (plantation)	Pg (P)
Cédrière	C
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)	C (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	C (E)
— — à mélèze	C (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	C (PB)
— — à pin rouge	C (PR)
— — à pin gris	C (PG)
— — à peuplier	C (Pe)
— — à sapin et/ou épinette blanche	C (S)
— — (plantation de thuya)	C (P)
Peuplier	Pe
— — (le peuplier occupe plus de 75% de la portée résineuse)	Pe (Pe)
— — à thuya (cèdre)	Pe (C)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge	Pe (E)
— — à mélèze	Pe (Me)
— — à pin blanc et/ou pin rouge	Pe (PB)
— — à pin rouge	Pe (PR)
— — à pin gris	Pe (PG)
— — à sapin et/ou épinette blanche	Pe (S)
— — (plantation de mélèze japonais)	Pe (Mj)
— — (plantation de mélèze laricin)	Pe (L)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes avec pin gris	F (Pg) (F) (Pg) (R)
— — — avec pin blanc	F (PB) (F) (PB) (R)
— — — avec pin rouge	F (PR) (F) (PR) (R)
— — — avec résineux	F (R) (F) (R) (R)
— — — avec épinette	F (S) (F) (S) (R)
— — — avec épinette noire ou rouge	F (E) (F) (E) (R)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin	Bb (S) (Bb) (S) (R)
— — — — avec épinette noire ou rouge	Bb (E) (Bb) (E) (R)
— — — — avec pin gris	Bb (PG) (Bb) (PG) (R)
— — — — avec pin blanc	Bb (PB) (Bb) (PB) (R)
— — — — avec pin rouge	Bb (PR) (Bb) (PR) (R)
— — — — avec résineux	Bb (R) (Bb) (R) (R)
Bouleau à bouleaux jaunes	Bj (R) (Bj) (R) (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec pin blanc	F (PB) (F) (PB) (R)
— — — avec pin rouge	F (PR) (F) (PR) (R)
Peuplement avec sapin	Pe S (F) Pe S (F)
— — avec pin blanc	Pe (PB) Pe (PB)
— — avec pin rouge	Pe (PR) Pe (PR)
— — avec épinette noire ou rouge	Pe E Pe E (R)
— — avec résineux	Pe (R) Pe (R)
Cédrière rouge résineuse	Cedr (R) Cedr (R)
Cédrière résineuse	Cr R Cr R (F)
Mélangés à feuillus tolérants	M (F) M (F) (R)
— — sur station humide	MFh (F) MFh (R)

FEUILLUS (groupements)

Feuillus	F
— — d'essences intolérantes	F (I)
— — d'essences tolérantes	F (T)
— — sur station humide	F (H)
Bouleaux	B
Bouleau à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	B (P)
— — à bouleaux jaunes	B (J)
Peupliers	Pe
Cédrière rouge	Cedr
Cédrières	Cr
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris	Cr (P)
— — à bouleaux jaunes	Cr (J)
— — à peuplier	Cr (Pe)
— — à feuillus d'essences intolérantes	Cr (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes	Cr (F)
Plantation d'érable à sucre	Pe (Es)
— — de bouleau jaune	Pe (BJ)
— — de peuplier	Pe (Pe)
— — de peuplier hybride	Pe (Ph)
— — de frêne d'amérique	Pe (Fa)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Autres usages
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle	CP
Coupe partielle en danger	CP (D)
Coupe partielle par bande	CP (B)
Coupe partielle plus épidémie légère	CP (E)
Chablis partiel	CP (C)
Épidémie légère	CP (E)
Brûlis partiel	CP (B)

DÉFOLIATION

Pour les tiges de sapin et épinette blanche mixtes: ⊖ 1-5 50% ⊕ 5-9 99%

ORIGINE

Coupe totale	O
Coupe	C
Chablis totale	O (C)
Épidémie sévère	O
Friche	O
Plantation	P

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-40	30-30	30-80
50	41-60	30-50	30-80
70	61-80	30-70	30-80
90	81-100	50-50	50-80
120	101 et plus	50-70	70-80

FORÊT HÉQUIENNE

Jeune inégienne: Plus de 2 dominances de feuillu tolérants, majorité des tiges entre 0 et 90 cm; autres peuplements, majorité des tiges entre 0 et 50 cm.
Vieilleux inégienne: Plus de 2 dominances de feuillu tolérants, majorité des tiges et plus de 90 cm; autres peuplements, majorité des tiges et plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

DENSITÉ \ HAUTEUR	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	30 à 60 %	°
Forte	60 à 90 %	°°
Abrupte	au-delà de 90 %	°°°

N.B.: Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FORESTIÈRE EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.: GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE.
SIGNATURE: Roch. Co. Ltée

CARTO. FORESTIÈRE EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E1 (C1) 32 P/4 — S: densité; E: hauteur; (C): classe de pente; 32 P/4: feuillet cartographique; C1: classe d'âge; P: perturbation; S1: densité du couvert; E1: classe de hauteur; (C): classe de pente; S: sous-group. d'essences; P: groupement d'essences

F C5 o 60 01 — F: essence de pente; C5: classe d'âge; o: origine; 60: classe de hauteur; 01: classe de densité; F: type de couvert

Carte forestière: Photographie aérienne: 1987; Année de publication: 1988; Année de révision:

Divisions territoriales en date du 15/5/87
Déclinaison magnétique: 21° ouest
Équidistance des courbes: 50 pieds ou 15,2 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative	2
Unité de gestion	26-4*
Unité d'aménagement	
Unité de sondage	8
Mode de tenure ou de gestion	000
Bloc d'aménagement	14
Concessionnaire ou autres	04
Bassin hydrographique	40507*
Bassin primaire	
Bassin secondaire	
Unité de gestion privée	
Municipalité	98400
Division de recensement	
Municipalité	
Cadastre	
Parcelle	6165*
Région écologique	12d
Municipalité régionale de comté	

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-P-6	32-P-7	32-P-8	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-P-3	32-P-2	32-P-1	
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
32-I-14	32-I-15	32-I-16	

32 P/2 N.O.